



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mardi 7 mars 2023
19h - 21h

Lieu : Salle Polyvalente École Simone VEIL

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

COHEN Anne-Lise
Correspondante de quartier
DUPONT Yves

DROUIN Anouk
HAMADOUCHE Isabelle
ORTEGA Jean-Pierre

DUPONT Elisabeth
LEFEVRE Ludovic
TABEY-BEUVELOT Sandrine

EXCUSÉ·E·S

BECHARD Aurore
CAMPERVEUX Florence
MEGA Dimitri

BONNAFOUS-ACQUITTER Davina
FANJEAU Armand
MONCELET Enzo

CALVIGNAC Laurent
FANJEAU Nicolas
OUKIZ Khalid

Ordre du jour

Objectif de la réunion : Partager le suivi de l'activité du Comité de quartier



- Le Conseil de la Vie Locale
- Organisation du Comité de quartier
- Le budget
- Intercomités
- Actualités de la Ville
- Retours du point d'étape : Projet du Comité//bassin de rétention

I. Le Conseil de la Vie Locale

Le Conseil de la Vie Locale initialement prévu le 11 février dernier est reporté au 22 mars prochain à 18h15 à la Mijoteuse. Instance annuelle d'évaluation des Comités de quartier, l'ensemble des membres des différents Comités de quartier est invité à se réunir afin d'échanger des pratiques, de mutualiser des connaissances, et bien évidemment de participer au processus d'évaluation du dispositif « Comité de quartier ».

À l'issue de cette première année de fonctionnement, ce Conseil de la Vie Locale a pour objectif d'ajuster le projet et de permettre l'émergence de préconisations. Cette évaluation intermédiaire, « en cours de route » permet à partir des premières réalisations de vérifier si le projet va dans le « bon sens » et donc d'adapter, si besoin, les conditions de mises en œuvre.

II. Organisation du Comité de quartier

La dynamique de groupe du Comité de quartier En Jacca-Marots s'est un peu essoufflée. Les membres l'expliquent notamment par une sur-sollicitation en temps de réunions de commissions, un temps trop long entre l'idée de projet émise par le Comité et sa concrétisation en action. La réunion mensuelle du mois de février du Comité a permis aux membres de pouvoir partager de leur expérience et de définir une nouvelle organisation pour redynamiser le groupe. Il est convenu que le Pôle Participation Citoyenne participera aux réunions mensuelles tous les 1ers mardis du mois. A-L COHEN est intégrée dans le groupe WhatsApp afin qu'elle puisse être en veille des échanges. Le Comité partage un fichier de « suivi des actions » sur le DRIVE du Comité. L'accès est donné à A-L COHEN afin qu'elle puisse faire des mises à jour régulières de ce fichier. Les membres pourront ainsi accéder aux avancées des actions sans attendre la réunion mensuelle. => *un document de suivi est créé également par le Pôle Participation Citoyenne. Ce tableau recense l'ensemble des idées et des projets, les fiches-actions et leur avancée.* A-L COHEN informe le Comité que des points réguliers - tous les 1 à 2 mois- sont faits entre le Pôle Participation Citoyenne et les services en charges de la mise en œuvre des projets, des actions. Un retour sera établi au Comité après chaque point réalisé. => *Point d'état fait avec le Service Relation Population le 21 mars 2023.*

III. Le budget

Les dépenses du Comité de quartier pour l'année 2022 s'élèvent à **1375€18cts**, et se répartissent telles que :

Commande T-SHIRTS	107€69
ANIMATION HALLOWEEN	
Prestation HALLOWEEN	120€
ANIMATION FIN D'ANNÉE	
Père Noël	405€
Achats fournitures ALAE	144€26
Achat SAPINS	444€63
Achat mini-viennoiseries	33€60
Prestation NOËL	120€
	TOTAL DÉPENSES 1375€18

L. LEFEVRE demande si les prestations municipales comme la soupe pour HALLOWEEN par exemple sont imputées sur le budget du Comité de quartier. Effectivement, ces prestations sont déduites sur le budget des Comités car facturées par le Pôle Alimentation au Pôle Participation Citoyenne.

Pour les animations à venir, il conviendra de pouvoir anticiper les commandes bien en amont des manifestations. En effet, pour HALLOWEEN, les fournitures pour l'ALAE sont arrivées tardivement et les membres ont participé personnellement à l'achat de bonbons. => *Le Pôle Participation fournira au Comité le catalogue du fournisseur « Savoir Plus » pour les fournitures ALAE, se renseignera auprès des Maisons Citoyennes pour l'achat de bonbons et autres confiseries.*

Les membres regrettent de ne pouvoir être dans une certaine autonomie pour les achats, ils souhaiteraient pouvoir disposer d'une organisation qui permettrait celle-ci.

Le budget du Comité de quartier est reconduit pour l'année 2023 à hauteur de 3500€.

IV. Intercomités

A. BECHARD représente le Comité de quartier à la réunion Intercomités se tenant le même soir.

Lors de réunions Intercomités, il avait été décidé que les Comités participent au Carnaval en organisant des départs de groupes piétons dans les territoires des Comités pour rejoindre le Hall Comminges. Les membres regrettent que cette information ait été tardive freinant ainsi la communication et l'appropriation.

A-L COHEN précise les actions en cours de construction dans l'Intercomités :

- Un repas-citoyen pour le World Clean Up Day -ex. de déroulé : le matin, une brigade verte ; le midi, le repas citoyen ; et l'après-midi, une autre brigade verte.
- Nommer les passages malins des territoires des Comités, les Comités du Pigeonnier et des Hauts de Colomiers se sont saisis de cette action. Une cartographie recensant l'ensemble des passages malins existe. L'idée est de créer un groupe en Intercomités pour définir une méthode pour la dénomination de ces passages malins. La Ville réédite la carte des chemins malins en fin d'année 2023. Il conviendrait, idéalement d'inscrire la démarche dans cette temporalité afin que les noms des passages malins puissent y figurer. Pour les membres du Comité, cette action est pertinente pour favoriser la connaissance des passages malins par les habitants et inciter à leur utilisation. Il est décidé de constituer un groupe au sein du Comité sur la base du volontariat pour réfléchir à la mise en œuvre de cette action. => *la carte sera fournie en format papier et numérique aux membres des Comités.*

Y. DUPONT rappelle le projet du Comité consistant à aménager le chemin utilisé par les familles pour relier EN JACCA et l'école S. VEIL. L. LEFEVRE informe que ce sujet a été abordé en Conseil d'École, l'assemblée ne s'est pas opposée à cette idée, reste à déterminer le porteur de ce projet => *idée à réactiver au sein du Comité ?*

V. Actualités de la ville

Atelier de projet « Réinventons le cœur de Ville ! » Place des Monts Dore

Le 6 mars dernier s'est tenu en Mairie le premier atelier de concertation sur le projet d'évolution de la place des Monts Dore. Cet atelier co-animé avec Toulouse Métropole, le bureau d'étude Urbanlink et les services de la Ville doit contribuer à alimenter de manière plus précise le projet de réaménagement de la place des Monts Dore.

Un membre par Comité de quartier participe à cet atelier de concertation, le Comité EN JACCA-MAROTS n'a pas pu être représenté.

Comité de ligne REV -ligne 10-

Dans le cadre du déploiement des lignes Réseau Express Vélos -REV- sur le territoire columérin, il a été proposé aux membres des Comités de quartier de participer à une expérimentation initiée par le Conseil de Développement -CODEV- de Toulouse Métropole. La volonté est de dépasser la vision du REV comme une infrastructure, qui traverserait les territoires pour relier habitats et pôles d'emplois, afin de faire des REV des vecteurs de transformation des rues et des villes au service de toutes les mobilités. Le « Comité de ligne REV 10 » est constitué d'une large palette d'usagers afin de croiser leurs points de vue : les collectivités - représentants du Pôle OUEST de Toulouse Métropole, et des services des communes traversées - les aménageurs, les usagers - représentants d'associations de cyclistes -2P2R-, des représentants de collectifs d'habitants - 2 membres issus des Comités de quartier -, des acteurs économiques -Club Entreprise de l'Ouest Toulousain -, les lycées, des employeurs - AIRBUS, CHU etc. => *deux membres des Comités de quartier sont requis,*

Marine FAGGIAN-SUTTER (CQ CENTRE) et Cécile PRIEUR (CQ PIGEONNIER) participent à ce Comité de Ligne. C. CLERC siègera au titre de suppléant.

Le Comité de ligne se réunira à 4 reprises au cours du premier semestre 2023, la première réunion s'est tenue le 16 février dernier.

Atelier Élaboration du futur Contrat de Ville

Le Contrat de Ville métropolitain 2015-2023 arrive à échéance. Celui-ci permet de mener une action partenariale concertée spécifique, en complément des politiques publiques portées par les collectivités et institutions, sur les 16 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) de la métropole, dont deux à Colomiers : le Grand Val d'Arán et En Jacca, auxquels s'adjoint le Quartier de Veille Active (QVA) du Seycheron-Pelvoux.

Un travail préparatoire à la rédaction du futur Contrat de Ville 2024-20230 est engagée par Toulouse Métropole et la Préfecture de Haute-Garonne afin d'en assurer la continuité.

7 thématiques ont été retenues :

- L'écologie urbain et citoyenne
- L'emploi et l'entrepreneuriat
- L'éducation/les jeunesses
- L'accès aux droits
- La santé et l'accès aux sports
- La prévention, la médiation, la tranquillité publique
- La laïcité et les valeurs de la République

Ainsi que 2 thématiques transversales : l'égalité femmes/hommes et la culture.

Les Comités de quartier dont le territoire est situé sur les territoires des QPV sont invités à participer à un atelier de co-construction de la nouvelle « feuille de route » du territoire pour le Contrat de Ville 2024-2030, le 23 mars en matinée. => *les membres regrettent que ces ateliers soient organisés en journée sur leur temps de travail, et ne peuvent se rendre disponibles pour participer. A-L COHEN précise que les résultats des travaux leur seront diffusés.*

VI. Retours point d'étape

PRÉCONISATIONS DU COMITÉ	FAISABILITÉ/MOYENS/CONTRAINTES	OBSERVATIONS/ARBITRAGES
CADRE DE VIE		
<p>Installer une ou des tables de pique-nique -qui pourraient être également des tables de jeux- dans le Parc des Marots.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en collaboration avec les services de la Ville afin de construire le projet -budget- avant de le soumettre aux élus. 	<p>Avis favorable pour étude et chiffrage considérant les 2 points de vigilance suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le parc des Marots est déjà bien pourvu // attention à l'équilibre des espaces Installer un banc peut représenter un point d'ancrage // Attention aux potentielles déviances
<p>Aménager le bassin de rétention des Marots en créant un espace arboré avec des arbres fruitiers, installer des ruches. Ce bassin de rétention pourrait avoir une vocation pédagogique pour l'école S. VEIL en proximité et pour la Maison Citoyenne EN JACCA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des bassins de rétention, de la compétence de Toulouse Métropole -ASTEO- Cadre réglementaire contraint. Une première rencontre entre le Pôle Espaces Publics et le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-Lieux Citoyens s'est tenue. Il a été convenu d'initier une rencontre avec les membres durant le mois de janvier/février afin de présenter la conception, la fonction de ce bassin et la structure des sols permettant ainsi d'être en totale transparence quant aux possibles sur cet espace. 	<p>Avis favorable pour aménagement paysager aux abords du bassin // Attention toutefois, ce dernier doit conserver sa fonction initiale. => <i>présence d'Olivier DONNART-responsable Pôle Espaces Publics- à la prochaine réunion mensuelle du Comité de quartier.</i></p> <p>Avis défavorable à l'installation de ruches dans l'espace public // Dimension sécurité et responsabilité de l'autorité territoriale</p>

Les membres informent que des plantations qui avaient été annoncées pour la fin d'année 2023 ont déjà été effectuées sur l'avenue des Marots. Ils s'étonnent des essences choisies, du non-partage d'information, et surtout du fait que les préconisations du Comité de quartier n'aient pas été retenues => *cette opération de plantations rentre dans le cadre d'une contrepartie aux travaux du métro sur la commune par l'opérateur TISSÉO. Il a œuvré dans son calendrier opérationnel, plus rapidement qu'envisagé.*

VII. Questions diverses/Tableau synthèse

<u>Conseil de la Vie Locale</u>	☞ Reporté au mercredi 22 mars à la Mijoteuse - 18h15-
<u>Point d'état // services // CQ</u>	☞ Fait le 21 mars entre le Pôle Participation Citoyenne et le Pôle Relation Population ☞ Retour à l'ordre du jour de la réunion du 4 avril
<u>Budget</u>	☞ Budget reconduit pour 2023 : 3500€
<u>Intercomités</u>	☞ Des actions sont en cours de construction ☞ Repas-citoyen pour le World Clean Up Day ☞ Nommer les passages malins du territoire des Comités
<u>Aménager le chemin emprunté par les familles d'EN JACCA pour se rendre à l'école S. VEIL</u>	☞ Idée à réactiver par le Comité ?
<u>Retours arbitrages du point d'étape du Comité de quartier</u>	☞ Favorable pour l'aménagement de tables de pique-nique dans le Parc des Marots. ☞ Favorable pour l'aménagement du bassin de rétention.

Fin de réunion 21h30
